

# PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ

SAMEDI 6 FÉVRIER 2021 à 10 Heures

60 L, Avenue du 14 Juillet – 21300 CHENÔVE

Présents : Brigitte MAILLARD - Christian DEMANGEOT – Didier FANT– Arnaud MAGNIN - Nadège SEGUIN - John MILANETTO - Sandrine COLINOT- Alain VORILLION - Michèle LEGA Guy MACHEREY - Jean LOCATELLI - Sylvain BOURIQUET- Christophe BOS - Florence GAY

Absent excusé : Sylvain THOMAS

Secrétaire administrative et rédactrice : Anne CHARLES

Il y a 14 votants.

## ORDRE DU JOUR

- Préparation du Congrès du 13 Février 2021
- Compte-rendu réunion Comité Directeur FFPJP du 8/02/21 (visio-conférence)

### Déroulement :

#### Congrès Départemental

La demande faite initialement auprès de la Mairie de ST APOLLINAIRE pour la réservation de l'Espace Tabourot a été refusée, même en limitant au maximum le nombre de personnes (60 pour 600 m<sup>2</sup>), et en respectant scrupuleusement les directives sanitaires.

Compte tenu de la complexité de procéder à un congrès en visio-conférence, il a été décidé qu'il était important de préférer le présentiel.

Nous avons eu 2 propositions :

- Novotel : 300€ avec la mise à disposition de 2 salles
- CRI : 400€ HT avec une salle de 220 m<sup>2</sup>, en respectant un périmètre de 4 m<sup>2</sup> entre chaque personne – Protocole assuré par eux

Autre piste : Talant - Complexe L'Ecrin – Rond-Point de l'Europe

Arnaud explique qu'il s'agit d'un établissement classé en ERP. La salle est grande, la mise en place suivant un plan prédéfini sera effectuée par le personnel de l'Ecrin

Le protocole sanitaire est adapté avec gel hydro alcoolique, sens de déplacement, contrôle de la température. Le port du masque est obligatoire. Un plan détaillé de l'installation a été établi par Arnaud. Le montant de la location est de 300 € TTC.

Cette proposition étant la plus réalisable, l'accord est demandé aux membres du Comité par un vote.

<b>QUI EST POUR ?    14 POUR (unanimité)</b>
--

Le déroulé du congrès sera le suivant :

- Seront invités uniquement les 44 présidents ou représentants des clubs affiliés en 2021,
- Membres sortants du Comité
- Commission Electorale (le 3<sup>ème</sup> membre sera désigné en début de séance)

(les 2 nouveaux clubs de 2021 ne seront pas invités)

- La secrétaire administrative

Les rapports (moral et financier) seront adressés aux clubs avec la convocation. Ils seront adoptés en séance.

Les listes seront présentées par une allocation de 3 minutes du représentant. Un tirage au sort sera effectué au préalable par la Commission Electorale pour savoir qui commencera (Liste A ou liste B).

Les diplômes et médailles seront mis dans les pochettes.

Les coupes récompensant les vainqueurs des CDC honorifique seront remises au représentant du club concerné.

Pour les Championnes de France, il est également décidé de mettre au vote l'octroi d'une récompense numéraire de 500€ pour le Club.

QUI EST POUR ?    13 POUR  
                          1 ABSTENTION

Bénévoles en charge de l'organisation du Congrès :

- Arnaud et Didier à l'entrée – Sylvain Bouriquet à la distribution de gel
- Tables avec émargement ARS, Remise des dossiers, remise des bulletins et des enveloppes avec signature du délégué    (Brigitte, Sandrine, Florence et Anne)
- Placement : Michèle, John et Christophe

### Compte-rendu réunion FFPJP du 5 Février 2021 (en visio conférence)

Nous en sommes à la phase 10 (Dernières mesures adressées par la Fédération) avec autorisation de pratiquer en extérieur avec des jeux séparés par un terrain. La Fédération travaille pour que ce soit également possible en intérieur et que la jauge de 1500 personnes soit validée fin mai/début Juin.

Le congrès fédéral est toujours programmé les 19 et 20 Mars mais le congrès en lui-même se ferait sur un jour, le Samedi, avec un plateau repas ou en visio-conférence. La décision finale n'est pas encore prise.

Pour les candidatures, elles sont recevables jusqu'au 26 Février 2021.

Pour la reprise de l'activité, la Fédération demande pour les championnats départementaux, que les clubs qui souhaitent l'organiser s'inscrivent suivant leurs terrains disponibles, ou alors en plusieurs sites et par secteur.

Si la crise sanitaire perdure, ils essaieront néanmoins de conserver les TSM, TSF et TMixte.

Pour les autres, dans le cas où ils seraient annulés, des dates se trouveraient disponibles et la Fédération inciterait les Comités à organiser des championnats honorifiques.

Dernières décisions :

- Annulation du Trophée des pépites
- Coupe de France 2020/2021 maintenue
- Coupe de France 2021/2022 maintenue : Date butoir d'inscriptions des équipes 31 Mars 2021.
- En cas de report d'un concours national, cela ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Comité Départemental, la Région et la Fédération
- La semaine de la solidarité devient l'année de la solidarité. Si des clubs souhaitent organiser un concours en 2021, des aides pourront être demandées à la Fédération.

Suite à cette réunion, Alain a fait part de ses observations à la Fédération par un courrier. Ce dernier a également été adressé à tous les comités.

La réunion s'est terminée à 11h30

Alain VORILLION

Président du CD21

